

Convention Métropole : M 2019-782
Convention Conseil Départemental : 2020 – 68 - 00

Bilan FSL MMM / Décembre 2020 – Rapport d'Activité - Année 2020
FSLMMM\ACTIONS TERRITORIALISEES\OUTILS\BILAN\2020

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Année 2020

SOMMAIRE

A. Organisme	Page 2
B. Actions d'accompagnement	Page 5
B.1. Les objectifs conventionnés et leurs réalisations	Page 5
B.2. Analyse du public accompagné	Page 11
B.3. Points forts et limites de l'accompagnement mené	Page 23
B.4. Résultats de l'accompagnement à 6 mois en fonction de l'action menée	Page 24
C. Partenariat	Page 25
D. Projets et perspectives	Page 26
E. Annexes	Page 29
Listing des logements	
Tableau du personnel	
Crise sanitaire liée au Covid 19	

RAPPORT D'ACTIVITE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

N° convention Métropole : M2019-2782

N° convention Conseil Départemental : 2020-68-00

A. Organisme

Objet de la structure : « L'Association a pour objet de permettre aux personnes isolées, en couple ou en famille, se trouvant en situation d'exclusion ou d'errance par la perte d'emploi et de logement, d'être accueillies dans un lieu où elles seront hébergées et accompagnées en vue de leur réinsertion à toute forme de vie sociale et citoyenne.

Elle entend promouvoir la dignité de ces personnes en leur apportant un soutien psychologique et matériel, condition d'un retour progressif à l'autonomie, en entretenant entre elles un esprit d'entraide et de solidarité et en proposant des réponses adaptées à leur situation, à leurs besoins et à leurs aspirations : lieu collectif ou appartement individuel.

Par l'intermédiaire des travailleurs sociaux accompagnants, elle soutient leur participation à l'élaboration et au suivi d'un projet personnel à partir de l'écoute de leur demande et dans le respect de leur droit à l'intimité et à la vie privée. »

Adresse : 4 RUE DE VERDUN

Code Postal : 34 000, Montpellier

Téléphone (1) : 04 99 52 28 20_ Téléphone (2) : 06 74 10 99 63

Courriels : accueil@gestare.fr ; pierre.buisine@gestare.fr

N° SIRET : 403 444 201 000 53

Les établissements et services

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « L'Oustal »

Pierre angulaire de l'association Gestare, le CHRS L'Oustal a été créé en 1996 et est constitué de 2 entités pour une capacité de 57 places :

- Une structure collective accueillant des femmes, des hommes et des couples, sans enfant (21 personnes) avec l'objectif de les héberger et de les accompagner dans la mise en place d'un projet de vie. Les résidents s'acquittent d'une participation financière (quand ils ont des revenus)

comprenant l'hébergement, l'alimentation et différents services hôteliers. Ils prennent entièrement à leur charge tous les actes de la vie quotidienne (confection des repas, petit entretien et nettoyage de la maison) avec le soutien des accompagnateurs et du technicien de maintenance.

- Une réserve d'appartements diffus situés sur Montpellier et les environs, hébergeant des hommes, des femmes et des familles (36 personnes) avec l'objectif de les accompagner dans leurs capacités à occuper à un appartement et à consolider leur projet personnel. Les résidents s'acquittent également d'une participation financière. L'accompagnement vise en priorité l'accès à une autonomie sociale et professionnelle.

Le Service Accompagnement des Familles

Ce service d'appartements relais, créé en 2006, est à destination de jeunes femmes isolées avec enfant(s) de moins de trois ans. Ce dispositif accueillant un public spécifique est financé à la fois par le Conseil Départemental au titre de la protection de l'enfance (hébergement et soutien de l'exercice de la parentalité) et par la Métropole pour une mission d'insertion par le logement (Fonds de Solidarité Logement). 11 appartements diffus (F2 ou F3) sont mis à disposition des familles dans le cadre de contrats de sous-location.

La Pension de Famille « L'Atelier »

Elle a été créée en 2003 et accueille des personnes en difficulté pour accéder au logement de « droit commun ». Les résidents sont, pour la plupart, des personnes ayant déjà un parcours dans différents dispositifs d'hébergement d'urgence et/ou d'insertion sans pour autant avoir pu aboutir vers du logement autonome. Les occupants bénéficient de tous les services de droit commun, comme tout un chacun chez soi. Soutenus par la présence d'un couple d'hôte, essentiellement missionné pour établir le lien avec les services de droit commun et pour dynamiser le lieu. La Pension de Famille a fonctionné temporairement avec un accueil en logement diffus jusqu'en juillet 2014, date de livraison de l'actuelle résidence. La Résidence L'Atelier comprend 23 studios et des pièces communes, ainsi qu'un jardin et un atelier, avec la présence d'un concierge.

Le service « Maintien dans le logement »

Ce dispositif a comme objectif principal une prévention très en amont des expulsions locatives dans le parc social par la mise en œuvre d'un accompagnement socio-éducatif adapté à destination des ménages qui présentent un risque avéré et sérieux de perte à terme de leur logement. Le dispositif est conventionné pour accompagner 32 ménages en file active. Les ménages sont signalés par les bailleurs sociaux.

L'Action de Relogement en Baux glissants des ménages issus du bidonville de Celleneuve

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner et de loger 5 ménages dans le cadre d'une sous-location en bail glissant. Cette action est menée en partenariat avec les bailleurs sociaux.

La participation à la plateforme ADLH

L'association participe à la plateforme d'Accès aux Droits Liés à l'Habitat. Cette initiative de la Fondation Abbé Pierre réunit plusieurs associations de Montpellier pour la mise en œuvre d'un accompagnement sociojuridique des ménages en difficultés pour accéder ou se maintenir dans leur logement.

Actions Citoyennes

L'organisation de la participation de la France à la « Homeless World Cup »

La coupe du monde de football des sans-abri est une entreprise sociale unique qui a pour but de lutter contre les exclusions par la mise en place de tournois annuels d'envergure mondiale qui unit des équipes composées de joueurs sans-abri du monde entier.

- Mobiliser les personnes en situation d'exclusion autour du sport pour créer un impact sur leur propre vie.
- Changer le regard du public sur ces personnes.

Le collectif EN JEU, interne à l'association GESTARE, organise la participation de la France aux tournois de football internationaux initié par la HOMELESS WORLD CUP.

L'association organise toutes les étapes de cette participation : sélection des joueurs, constitution des équipes, entraînements, déplacements à l'étranger.

L'organisation de la Rencontre Nationale Sport Solidaire

La Fondation Abbé Pierre a confié l'organisation de cette rencontre annuelle à l'association GESTARE à compter de l'année 2019. Cet évènement autour du sport et des loisirs regroupe pendant une semaine en juin entre 300 et 400 personnes résidentes de Pension de Famille et usagers des Boutiques de Solidarité.

B. Actions d'accompagnement

B.1 Les objectifs conventionnés et leurs réalisations

⇒ Objectifs

Actions	Objectifs prévus	Objectifs réalisés
Accueillir un public spécifique	Mère isolée avec enfant de moins de 3 ans Prioritaire PDALHPD	Nous constatons encore cette année que l'ensemble des ménages hébergés et accompagnés sont des familles ayant à charge au moins un enfant de moins de 3 ans. Tous les ménages sont bénéficiaires des minima sociaux ou de faibles revenus et en difficultés pour se loger : 17 ménages accompagnés.
Captation de logements	Maintenir le parc de logements à hauteur de 11 unités Adapter les logements aux compositions familiales des candidatures Favoriser l'accessibilité aux commerces, aux services de droit commun et au transport en commun	Parc à l'identique : 3 nouveaux logements captés et 4 logements résiliés), les logements,
Taux de présence	Entre 92 et 100%	98,39% de taux d'occupation avec un taux de rotation (nombre de sorties/ 11 places) de 54.55%, soit la moitié des effectifs renouvelée
Accompagner dans le logement	Mise en place d'outils d'aide à la gestion du logement (livret logement), Accompagnement vie quotidienne (utilisation de l'électroménager, de la chaudière, détecteur de fumées, etc.)	Une à deux visites à domicile sont assurées par la CESF tous les 15 jours, complétées par des visites de la TISF plus fréquentes et ciblées en fonction du degré de difficultés repéré. Toutefois, au regard, de la pandémie due à la covid-19 les visites ont été moins fréquentes pendant la période du premier confinement, le lien avec les familles a été toutefois quotidien via le téléphone ou les applications notamment WhatsApp et e-mail.

	<p>Aide à la gestion de l'énergie et de l'eau pour réduire sa facture d'électricité et d'eau</p> <p>Médiatiser la relation au voisinage, à l'environnement, au syndic</p> <p>Informier sur les droits et devoirs du locataire</p>	<p>Suivi des consommations de fluides, fiche de suivi du logement comme support d'accompagnement avec le ménage...</p> <p>Suivi des réparations et mis en place des contrats amiables dus à des dégâts des eaux et réparations incombant aux le bailleur tel que le changement de store bans usés et déchirés...</p> <p>Actions de médiations : en milieu d'année 2020 nous avons été confrontés à une famille qui a particulièrement été concernée par des troubles du voisinage, en lien avec leurs difficultés à prendre en charge leur logement, l'éducation de leurs deux enfants et des nuisances liées à la présence de deux chiens.</p>
<p>Accompagner et aider à la gestion du budget</p>	<p>Evaluation de la capacité des familles à gérer le budget familial</p> <p>Aide à la résorption des dettes (impayés locatifs, d'énergie, d'eau ...)</p> <p>Mise en place de plan d'apurement.</p> <p>Montage de dossiers FSL impayés...</p> <p>Partenariat avec les dispositifs d'aide à la gestion budgétaire (AGBF, MASP, Mesures de protection ...)</p>	<p>Interventions sur les :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impayés de loyers : 8 familles dont 6 plans d'apurement effectués et les 2 autres en perte. - Impayés d'énergie : 3 familles dont 2 FSL Energie constitués et validés - Surendettement : 0 familles - Fin de droits RSA : 2 familles bénéficiaires de titre de séjour se sont retrouvées privées du RSA aux trois ans de leur enfant- L'association a dû prendre en charge une partie des loyers résiduels pour éviter une aggravation de la situation. Cependant leurs allocations logements ont été maintenues. <p>Dossiers constitués en lien avec le budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 dossiers FSL énergie pour 1 famille - 2 Demandes de chèque énergie - Demande d'aides financière ASE - Demande d'aide à la subsistance permanente en lien avec le binôme. Elle est émise chaque mois après évaluation des ressources de la famille <p>Partenariat avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Référents sociaux du Département - Partenariat avec EDF (Plateforme PASS Solidarité) <p>Concertations, évaluations et bilans des situations physiquement et en visio-conférence</p>

<p>Accompagner l'accès au logement</p>	<p>Accompagner le projet de relogement</p> <p>Montage des dossiers HLM, SYPLO et DALO, FSL accès et CILEO</p> <p>Soutenir la recherche autonome des familles notamment dans le parc locatif privé, des situations de sorties assez rares au regard des faibles ressources des ménages.</p>	<p>Les rencontres relatives à l'élaboration du projet de relogement se déroulent ensuite dans les locaux de l'association ou à l'extérieur (concertations).</p> <p>Nombre de ménages relogés : 5 et un départ pour abandon de l'accompagnement vers le parc privé. Le nombre de sorties est un peu en deçà de l'année précédente du fait du ralentissement des attributions liées au Covid 19, du refus par un ménage d'une proposition de logement, la réorientation d'une famille vers un dispositif d'urgence avec placement des enfants et 2 familles en rupture de ressources.</p> <p>Nombre de ménages en SYPLO actifs : 2</p> <p>Nombre de dossiers SYPLO constitués : 8</p> <p>Nombre de dossiers SYPLO en cours de traitements : 5</p> <p>Nombre de dossiers CILEO constitués : 1</p> <p>Nombre de demandes de logements sociaux actifs : 11</p> <p>Nombre de dossiers FSL accès réalisés : 5</p> <p>Nombre de dossiers AVDL accès réalisés : 2</p>
<p>Accompagner l'exercice de la parentalité</p>	<p>Actions collectives : vers une plus grande socialisation : l'organisation de sorties et d'évènements festifs et culturels</p> <p>Actions individuelles soutenues : L'accompagnement au sein du domicile et vers l'extérieur</p>	<p>7 animations proposées, 7 réalisées et 62 personnes ont participé à ces animations.</p> <p>La crise sanitaire a limité l'organisation d'animations collectives.</p> <p>Les actions individualisées sont privilégiées. 51 visites à domicile ont été réalisées par la TISF pour assurer l'accompagnement des familles dans le logement sur les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du logement : 9 familles entrées - Conseil alimentaire pour l'enfant : 6 familles - Recherche mode de garde : 5 familles - Accompagnement santé enfant : 11 familles - Loisirs environnement : 11 familles

	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'aménagement du logement et notamment l'espace de vie des enfants - Favoriser le jeu en proposant l'acquisition de jouets - Accompagner la recherche de modes de garde et l'utilisation des équipements publics - Partenariat avec les dispositifs spécifiques de l'aide à l'enfance 	<ul style="list-style-type: none"> - Inscription-école : 3 familles - Inscription centre de loisirs : 0 famille - Entretien appartement : 17 familles <p>Partenariat avec un SAP (Service d'Accompagnement personnalisé) : 1 famille concernée</p> <p>Suivi PMI : 17 familles Accompagnement très soutenu avec des visites quasi quotidienne (soutien parentalité, prise en charge quotidienne du logement, hygiène et santé des enfants) : 1 famille</p> <p>Informations préoccupantes réalisées : 3 concernant 1 famille- Suite à ces IP, une MIJ a été mise en œuvre par l'APEA, suivie rapidement de l'ordonnance d'un placement provisoire des enfants. Nous avons également mis à l'abri la jeune maman qui a subi de graves violences par son conjoint.</p>
Accès aux droits	Ouverture des droits (santé, ressources, transport...)	6 demandes d'Allocation Logement validées

⇒ Planning des animations collectives

Au cours de l'année 2020, nous avons proposé **7 activités collectives** qui ont pu se concrétiser. Nous comptons **63 participations (adultes et enfants)**. Il reste difficile de mobiliser les jeunes mamans qui ont toujours des craintes pour sortir et rencontrer de nouvelles personnes. Le contexte de l'épidémie du covid-19 a restreint les possibilités de sorties. En effet, deux familles étaient réticentes quant à la participation de leurs enfants.

Dates	Animations	Nombre de participants (Adultes + enfants)	Lieu
23/01/2020	Repas partagé : galette des rois	8	283, rue de l'Agathois (résidence sociale GESTARE)
29/02/2020	« PlanetOcéan »	13	Allée Ulysse Odysseum, 34960 Montpellier ; visite plus repas partagé.
04/03/2020	« Planet Océan »	3	Allée Ulysse Odysseum, 34960 Montpellier ; visite
27/07/2020	1 ^{er} volet de lecture avec la projection d'un film « C'EST QUOI LE BONHEUR POUR VOUS ? ». Atelier lecture, animation transversale avec la pension de famille « l'atelier »	15	283, rue de l'Agathois (résidence sociale GESTARE)
28/07/2020	Journée plage	4	Grau d'Agde, repérage de l'environnement du logement et visite de l'appartement.
05/08/2020	Planète Océan, sortie transversale avec dispositif URGENCE	15	Allée Ulysse Odysseum, 34960 Montpellier ; visite.
22/09/2020	Second volet lecture, animation transversale orientée pour les personnes qui n'avaient pas reçues de livres.	5	283, rue de l'Agathois (résidence sociale GESTARE)

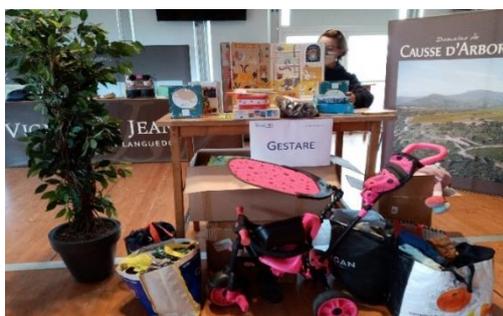
LE GOUTER DE NOEL UNE ANIMATION PHARE DU SERVICE ACCOMPAGNEMENT FAMILLE

Comme chaque année nous mettons un point d'honneur à ce que les fêtes de fin d'année se terminent par une note positive pour les familles qui sont accompagnées au sein du dispositif « Service Accompagnements Familles ». Toutefois, l'association Gestare dispose d'autres dispositifs, comme vous l'avez constaté au début de ce rapport, avec des enfants en bas âges. C'est donc avec les référents des dispositifs : CHRS OUSTAL, ARB, MDL que nous avons redoublé d'efforts pour que, malgré la crise sanitaire interdisant les rassemblements, chaque enfant accompagné, soit environ une cinquantaine fin 2020, puisse recevoir un présent pour ces fêtes de fin d'année 2020.

Pour la mise en place, certaines familles sont venues chercher les jouets avec les enfants et pour les autres ce sont les référents qui se sont chargés de les apporter au domicile des parents.

Nous tenons à remercier les partenaires et associations qui ont permis depuis quelques années la réalisation de ces moments conviviaux, importants pour les enfants qui vivent dans des familles en situation de précarité, et qui n'auraient pas espéré mieux :

- **SQUARE COCOON**, et plus précisément la responsable Eva Arnal, qui participe depuis deux années 2019 et 2020.
- Le **MHB DE MONTPELLIER « dons de dotation du club de Rugby »** et les personnes qui ont collectées et distribué aux associations en 2020 grâce à **Célia Ferrero** et **Florent Comptour** ;
- Et enfin **PILLONDEAU AMANDINE** et son conjoint **Romain DROUET** qui pour un stage de self -boxing ont demandé une participation non financière mais en cadeaux pour les enfants du SAF et de l'ARB en 2019.



B.2 Analyse du public accompagné

⇒ **Analyse quantitative et qualitative :**

Composition familiale (ménages)		Provenance géographique (ménages)	
Femmes isolées avec enfant(s)	16	Métropole	17
Couples avec enfant(s)	1	Département	1
	0	Hors département	0
Âges des adultes		Situation hébergement avant l'entrée (ménages)	
18 ans -21 ans		Dispositif d'urgence	10
22 ans -25 ans	3	Hébergement chez un tiers	1
26 ans -30 ans	6	CHRS	2
31 ans -35 ans	6	Abri précaire	1
36 ans et plus	2	Logement autonome (menacé d'expulsion)	2
		SAME	1
Âges des enfants		Ressources principales (ménages)	
Moins de 3 ans	10	RSA et prestations familiales	12
3 ans - 6 ans	12	RSA activités et prestations familiales	2
6 ans et plus	4	Activité et aides sociales	3
Nationalité (adultes)		Motif de la demande (ménages)	
Française	5	Rupture familiale	6
CEE	1	Rupture conjugale	7
Hors CEE	12	Expulsion locative	3
Autre (en cours de régularisation)	0	Autre : fin de prise en charge	1

Au cours de l'année 2020, nous avons accueilli et accompagné 17 ménages constitués de 18 adultes et 26 enfants, soit un total de 44 personnes. En effet, nous avons eu une dérogation du département pour accompagner un couple.

Au 31 décembre 2020, 61,5 % des enfants ont moins de 3 ans et 66,6 % des parents ont moins de 30 ans dont une jeune majeure de 19 ans. Ainsi, une majorité de jeunes parents constitue l'effectif.

L'ensemble des ménages est issu de la métropole de Montpellier.

Il est toujours réel, dans le cas de notre dispositif « SAF » que la majorité des familles a rencontré une situation de rupture conjugale suivie d'une rupture familiale. Le lien de causalité à cette rupture est souvent une grossesse ou l'arrivée d'un enfant non accepté par la cellule familiale.

Sur l'ensemble des 17 familles accompagnées pendant cette année 2020, 4 familles ont été en activité et 4 autres ont suivi une formation. Les activités ou les formations ont connu des périodes d'arrêt toujours en lien avec la période sanitaire actuelle (la stratégie du « stop and go » pour gérer la crise sanitaire après le 11 mai). Une des familles s'est vue repoussée le début de son stage de formation jusqu'en janvier 2021.

La plupart des familles ont une activité. Ceci s'explique par un profil plus actif des jeunes mères orientées cette année et par leur désir d'une plus grande indépendance.

Par ailleurs, certaines familles se sont retrouvées dans la nécessité de trouver des revenus à la suite de l'arrêt de leur RSA. Pour ce faire, elles ont pallié une partie du manque à gagner par une activité rémunérée mais particulièrement précaire (CDD, temps partiel).

⇒ Bilan des situations :

FAMILLE/ DF	SITUATION HÉBERGEMENT A L'ENTRÉE	PROBLÉMATIQUES DOMINANTES	ACTIONS MISES EN ŒUVRE	PARTENAIRES MOBILISÉS	ORIENTATIONS RÉALISÉES OU EN COURS
576522	URGENCE HOTEL DEF	<ul style="list-style-type: none"> - Atteinte psychologique due à des Violences conjugales - Difficulté au niveau de l'exercice à la parentalité : manque de repère et d'organisation - Jamais occupé un logement de droit commun 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur l'habiter - Accompagnement sur la vie quotidienne - Accompagnement afin de stabiliser la situation de madame - Recherche en filigrane du logement autonome 	<ul style="list-style-type: none"> - CRECHE - STS - AVOCAT 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement sur les démarches de divorce - Recherche de place en crèche - Montage des dossiers de recherche de logement autonome. - Orientation vers un psychologue - Dossier SYPLO validé

411856	URGENCE HOTEL DEF	<ul style="list-style-type: none"> - Insalubrité au niveau du logement octroyé par l'urgence DEF - Grossesse à risque - Régularisation au niveau des documents administratifs. - Recherche de logement autonome 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement budgétaire - Collaboration entre les différents travailleurs sociaux, en ce qui concerne le suivi de la grossesse. - Organisation et aménagement du logement au vu de la composition familiale et de la venue prévue du futur bébé. - Connaissance de l'environnement où se situe le logement 	<ul style="list-style-type: none"> - STS - POLE EMPLOI - CAF 	<ul style="list-style-type: none"> - Montage de dossier de demandes de logements sociaux ainsi que le SYPLO - Montage du dossier CILEO (1% logement) - Accompagnement au sein du tribunal administratif pour la régularisation de document administratif nécessaire à la famille. - Dossier SYPLO validé - La famille a quitté le dispositif fin mai 2020 suite à une proposition de logement par le bailleur social 3F
612735	CHEZ UN TIERS	<ul style="list-style-type: none"> - Fragilité et de problématique de parentalité - Régularisation au niveau des documents administratifs. - Recherche de logement autonome 	<ul style="list-style-type: none"> - -accompagnement à la régularisation sur le territoire du 1^{er} enfant au sein de la CIMADE (traduction des documents). - Accompagnement dans le domaine professionnel - Accompagnement au niveau budgétaire - Accompagnement dans l'habiter 	<ul style="list-style-type: none"> - CIMADE - STS MOSSON - POLE EMPLOI - EMPLOYEUR 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossiers de régularisation envoyé à l'OFII - Demande de RSA - Gestion budgétaire - Inscription pôle emploi - CIMADE - CDIFF

<p>En cours</p>	<p>URGENCE HOTEL DEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fragilité et problématique de parentalité (fragilité santé du jeune enfant suite à une opération du cœur) - Problématique niveau des documents administratifs (titre de séjour étudiant). 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture des droits - Accompagnement dans le logement - Mise en place d'un accompagnement soutenu TISF via les services du département. 	<ul style="list-style-type: none"> - STS Mosson - PMI - SIAO 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture des droits - Orientation de l'accompagnement - Demande de projection de la famille et de se situer pour ce qui est de sa demande de prise en charge. - Demande de précision sur la validité du titre de séjour et la possibilité d'attribution d'un logement autonome.
<p>En cours</p>	<p>CPH</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Immaturité du au jeune âge de la maman (19 ans), charge mentale importante avec 2 enfants en bas âge (18 mois et 1 mois). - Fragilité et problématique de parentalité - Régularisation au niveau des documents administratifs. - Recherche de logement autonome. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture des droits - Accompagnement dans le logement 	<ul style="list-style-type: none"> - CPH - Département, STS de Lodève - PMI - TISF 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une TISF - Recherche du référent principal au niveau du Département - Demande du transfert de dossier vers la STS ALCO qui correspond au lieu où habite la famille. - Evaluation et orientation de l'accompagnement. - Accompagnement dans l'habiter - Accompagnement à la parentalité

575690	URGENCE HOTEL DEF	<ul style="list-style-type: none"> - Violences conjugales - Ne maîtrise pas la langue française - N'a jamais occupé un logement autonome - Arrivée en France par un réseau de prostitution qui a été démantelé, madame a été mise à l'abri par la police. 	<ul style="list-style-type: none"> - Régularisation sur le sol français - Accompagnement administratif : mis en place des droits - Résolution de problématique via le dossier CAF - Travail sur l'habiter - Travail soutenu sur le quotidien - Inscription à pôle emploi - Montage du dossier presto 	<ul style="list-style-type: none"> - STS - Pôle emploi - CAF - Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation vers des Associations œuvrant pour l'insertion par l'économie, car madame souhaite travailler. - Recherche d'une place de garde pour l'enfant. - Régularisation du dossier CAF de madame - Mis en place des droits à la sécurité sociale - SYPLO validé - Madame a quitté le SAF en décembre 2020 suite à une attribution par le bailleur Promologis. Elle a trouvé un emploi et se montre motivée. Au regard, des quelques fragilités persistantes nous avons demandé une AVDL
--------	----------------------	---	---	---	--

594808	CHEZ UN TIERS	<ul style="list-style-type: none"> - Problématique parentale, usure et besoin d'aide afin de trouver sa place de jeune mère - Difficultés budgétaires - N'a jamais occupé un logement autonome 	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice de la parentalité - Organisation de la vie quotidienne - Organisation et entretien du logement, - Recherche d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - STS - PÔLE EMPLO - PMI 	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation vers pôle emploi - Soutenir dans la gestion du logement - Soutenir dans l'éducation des enfants et la prise de place de mère. - Connaître les droits et devoirs d'un locataire lambda
579279	URGENCE HOTEL DEF	<ul style="list-style-type: none"> - Jamais eu de logement autonome - Problématique santé de l'enfant avec un suivi médical conséquent - Difficultés budgétaires - Répercussions des violences conjugales - Régularisation administrative 	<ul style="list-style-type: none"> - Inscription au pôle emploi - Recherche de mode de garde - Accompagnement dans l'aménagement du quotidien - Accompagnement à la Cimade 	<ul style="list-style-type: none"> - STS - ECOLE - Pôle emploi - Cimade 	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation pour une évaluation dans le but d'un suivi psychologique si nécessaire - Suivi budgétaire - Montage des dossiers de demande de logement social - Orientation vers les structures d'insertion par l'économie pour la recherche d'emploi.

597105	URGENCE HOTEL DEF	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté au niveau de la parentalité - Difficultés dans les démarches administratives - Madame n'a jamais occupé un logement autonome - Difficulté à gérer vie familiale et vie professionnelle - Difficulté à se repérer en ce qui concerne les différentes institutions 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des différents documents afférents à l'entrée dans les lieux : contrat de fluide, assurance logement, demande d'allocation logement. 	<ul style="list-style-type: none"> - STS - École de la deuxième chance (AGENT PORTUAIRE) - Puéricultrice 	<ul style="list-style-type: none"> - Un travail a déjà débuté sur l'habiter, la connaissance de l'environnement, des administrations - Soutien à la mobilisation professionnelle et lien avec le centre de formation - Mise en place des droits (impôts, demande de logement social). - Soutien psychologique dépression dû à l'isolement engendré par la covid-19.
--------	----------------------	---	--	---	---

580576	URGENCE HOTEL DEF	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de parentalité - Rupture familiale - Troubles psychologiques dus à son histoire (venue en France par des passeurs) - Ouverture des droits - Jamais occupé de logement 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture des droits - Reconnaissance des institutions - Accompagnement à la parentalité - Gestion budgétaire - Constitution du dossier de demande de logement social. 	<ul style="list-style-type: none"> - Crèche - STS - Pôle emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du logement - Accompagnement à la recherche d'emploi - Orientation vers la constitution d'un dossier SYPLO - dossier SYPLO validée. <p>Elle a accepté une attribution de logement par le bailleur ACM et a quitté le SAF fin novembre 2020.</p>
585962	CHRS	<ul style="list-style-type: none"> - Problématique parentalité - Gestion budgétaire - Endettement - Jamais occupé de logement autonome 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement : procédure juridique régularisation à la place du père - Accompagnement à la gestion budgétaire - Accompagnement à la gestion locative - Ouverture des droits 	<ul style="list-style-type: none"> - Crèche - STS - Pôle emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement à la parentalité par la TISF - Recherche de soutien financier pour permettre à madame de poursuivre sa formation en tant qu'agent thermal. L'âge de madame 26 ans ferme presque toutes les portes à la demande d'une aide aux jeunes. - Orientation vers la constitution d'un dossier SYPLO et prospection autonome. - Madame a fini sa formation en distanciel. Son stage étant mis en attente de jours meilleurs. - Dossier SYPLO Validé - Madame a eu une attribution en plein confinement. Ne pouvant se déplacer et les structures étant fermées. Nous avons continué un accompagnement préparant

					la sortie de la famille dans les meilleures conditions. Et GESTARE a du prendre en charge les frais engendrés par cette non sortie et la crise sanitaire (covid-19). Madame a donc quitté le dispositif en mai avec sa fille de deux ans vers un logement autonome attribué par le bailleur ACM.
576255	SAME (Service accueil Mère-Enfant)	<ul style="list-style-type: none"> - Problématique parentalité - Gestion budgétaire - Jamais occupé de logement autonome - Troubles psychologiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement à la gestion budgétaire - Accompagnement à la gestion locative - Ouverture des droits - Problème d'addiction - Inscription pôle emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Crèche - STS - Pôle emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement à la parentalité par la TISF - Accompagnement à la gestion du logement - Orientation vers un psychologue - Soutien à la recherche d'emploi - Coopération et suivi contenant (du Département et GESTARE), car grosse fragilité de la famille. - Collaboration avec la crèche. - Après un emploi qui a demandé beaucoup d'effort a madame et à la présence impromptu d'un homme inconnu à l'accompagnement madame est partie sans donner de nouvelles. Nous avons Co-clôturé son accompagnement avec les services du Département en janvier 2020. Cet été nous avons eu des nouvelles de madame qui finalement travaillait dans la région lyonnaise et avait besoin qu'on lui transmette certains documents.

584101	CHRS	<p>Problème d'illettrisme</p> <p>Manque de ressource : Suppression du RSA</p> <p>Recherche d'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fidélisation de la prise de cours de français. - Accompagnement des différentes institutions et connaissance des différents droits (sociaux et du locataire). - Aménagement du logement - et organisation de la vie quotidienne - Orientation vers des associations d'insertion par l'économie - Conserver le travail de stabilisation psychologique 	<ul style="list-style-type: none"> - POLICE - STS - TISF - MADELEINE DELBREL - STS BÉZIERS - ASSOCIATION GAMES : DISPOSITIF IMAGIN'AIRE 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir madame dans la pérennisation de son parcours professionnel - Recherche de moyens pour stabiliser les revenus de madame en lien avec le référent principal du STS - Conforter la motivation de madame dans le désir d'améliorer sa situation. - Orientation vers la recherche de logement autonome une fois que la stabilité au niveau des ressources sera effective.
557 342	ABRI PRECAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Sans domicile fixe, longue période d'errance, - Difficulté dans l'exercice de la parentalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Un accompagnement soutenu en ce qui concerne les domaines de la parentalité, budgétaire, l'habiter, le voisinage. - À la demande du CD, il était prévu que nous accueillons en février 2019 le conjoint de madame et père des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - PMI - STS - TISF 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des différents dossiers administratifs et régularisation des droits - Montage de demande de logement social - Suivi de la gestion budgétaire - Orientation vers une MASP avec gestion - Signalement de la situation auprès des services de l'ASE avec mise en place d'une mesure

		<ul style="list-style-type: none"> - Problématique d'entretien du logement - Problématique de fréquentation en lien avec son passé..... - Problématique voisinage - Problématique budgétaire 	<p>qui était incarcéré. Monsieur est sorti de prison au mois de février 2019. Il a intégré le logement le 15 avril 2019 et a quitté celui-ci et le dispositif en août 2019. Il a toutefois été très présent dans le logement, exerçant sur Madame une forte pression ainsi que des violences. A ce sujet, nous l'avons accompagné dans un dépôt de plainte.</p>		<p>d'investigation pour les enfants. A l'issue de cette mesure, un placement provisoire a été ordonné par le juge.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La famille a quitté le dispositif en juillet 2020. Cette fin d'accompagnement s'est soldée par la gestion d'une situation de crise particulièrement importante : violence grave du compagnon ayant nécessité une mise à l'abri en urgence de la mère à l'hôtel et un placement des enfants. On peut conclure, que cette orientation n'était pas adaptée au SAF, en effet, les difficultés de cette jeune maman relevait davantage d'un accompagnement plus soutenu type CHRS.
34807	LOGEMENT AUTONOME (MENACE D'EXPULSION)	<ul style="list-style-type: none"> - Rupture conjugale - Difficulté dans l'exercice de la parentalité - Expulsion locative : endettement - Difficultés budgétaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des dossiers administratifs et résiliation des contrats de fluide de l'ancien appartement. - Organisation du lieu de vie - Contractualisation des différents contrats de fluide - Collecte de données pour la mise en place de dossier de demande de logement 	<ul style="list-style-type: none"> - PMI - STS - TISF 	<ul style="list-style-type: none"> - Montage des dossiers de demande de logement social. - Travail d'assainissement du budget de Madame. - Orientation vers la PMI
598870	URGENCE HOTEL DEF	<ul style="list-style-type: none"> - Rupture et violence conjugale 	<ul style="list-style-type: none"> - Montage de dossier presto 	<ul style="list-style-type: none"> - PMI 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de logement autonome

		<ul style="list-style-type: none"> - Madame enceinte de son deuxième enfant - Difficultés budgétaires - Ouverture de l'ensemble des droits : CAF, impôts, RSA etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Montage du dossier de demande de logement social - Ouverture des différents droits - Intervention à domicile pour l'aménagement du domicile de l'appartement, recherche d'adéquation des appareils utilisés avec l'âge des enfants. Accompagnement axé sur les droits et les devoirs du locataire 	<ul style="list-style-type: none"> - STS (BINÔME RÉFÉRENT SOCIALE) - TISF 	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation vers la PMI
Pas de numéro transmis	URGENCE HOTEL DEF	<ul style="list-style-type: none"> - Problématique parentalité : madame a des difficultés à donner des limites à ses enfants. - Violences conjugales et humiliations - Madame n'a jamais eu de logement autonome - Problème de santé, fatigue récurrente 	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation à la PMI - Conseil d'utilisation du logement afin d'éviter des problèmes de moisissure, - Montage de dossiers administratifs, - Orientation systématique vers les administrations. 	<ul style="list-style-type: none"> - PMI - STS - TISF 	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation vers un psychologue - Montage des différents dossiers de demande de logement social

B.3 Points forts et limites de l'accompagnement mené

Il est à noter que l'évaluation sur les actions, les points forts et les limites se retrouvent auprès des familles que nous accompagnons actuellement. Toutefois, le confinement dû au covid-19, nous a amené à axer notre accompagnement sur la santé, le budget et le bien-être des familles au sein du logement par des appels téléphoniques et des mails que nous réalisons au quotidien.

Actions	Points forts	Limites
Accompagner l'accès au logement	<p>Une expérience locative accompagnée de manière soutenue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervention au domicile : utilisation et entretien du logement, aide à la gestion budgétaire, consommation des fluides, respect des droits et devoirs du locataire, relations voisinages, aménagement du logement pour les enfants - Participation effective des familles à la recherche de logement et à l'ensemble des démarches administratives liées à cette recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible mobilité des ménages. - Faibles ressources des ménages. - Peu de ménage avec une expérience antérieure en logement autonome et des difficultés des familles pour habiter leur espace de vie : entretien du logement, cuisine, linge, démarches administratives - Autres problématiques sociales annexes. - Des loyers du secteur privé excessifs - Personnes toujours mariées, mais séparées de fait ou géographiquement et ne pouvant pas justifier de la situation fiscale du conjoint absent (pour l'accès au parc public).
Accompagner l'exercice de la parentalité	<p>L'accompagnement au sein du domicile et l'animation de la vie sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'aménagement du logement et notamment l'espace de vie des enfants (économie sociale et familiale) - Vers une plus grande socialisation : l'organisation de sorties et d'évènements festifs avec pour objectif l'échange entre les familles, le décroisement et le lien social. 	<ul style="list-style-type: none"> - Obligation de ne pas sortir : période de confinement - Les familles ne possèdent pas d'ordinateur pour imprimer les attestations dérogatoires. - Envoi par la poste, apport devant les résidences de masques, de savon et des affiches de mesures barrières. - Rassurer au quotidien les familles qui se sont vus être en proximité journalière avec leurs enfants. Conseils téléphoniques sur la parentalité et les moments d'usure.

B.4 Résultats de l'accompagnement

⇒ Appartement relais (% de relogement dans le parc privé et dans le parc public, délai de relogement moyen)

Pour cette année 2020, nous comptons 6 ménages sortis du dispositif dont 4 vers des logements issus du parc public. Le 5^{ème} ménage a abandonné la prise en charge, privilégiant une solution personnelle. Le pour le 6^{ème} ménage concerne a été concerné par un placement des enfants et une mise à l'abri en urgence de la maman victime de violence.

Ménages sortis (n° DEF)	Détail des durées de séjour en mois	Détail des durées de séjour en jours
411856	15	461
585962	10	302
576255	10	306
557342	22	680
580576	16,8	512
575690	20	617

Il est à noter que pour les deux premiers ménages sortis, les durées de séjour ont été impactées par la période de crise sanitaire :

- 1^{er} ménage : attribution le 31 mars 2020 et relogement effectif : le 25/05/2020 soit 55 jours de retard
- 2^{ème} ménage : attribution le 15 mars 2020 et relogement effectif le 27/05/2020 soit 73 jours de retard

Cette situation a entraîné un coût supplémentaire pour l'association qui n'a pas facturé de participations au frais d'hébergement pour que les familles puissent honorer le loyer du nouveau logement, pourtant non encore occupé du fait de la période de crise.

⇒ Action de rénovation (% de travaux réalisés)

Les interventions techniques au domicile restent ponctuelles du fait de visites régulières ayant pour objet les questions relatives à l'entretien du logement et aux menues réparations relevant des locataires et à son aménagement, notamment au regard de la présence d'enfants en bas âge. La création et la mise en place de notre livret logement explicité pendant l'état des lieux d'entrée et renseigné avec la famille mérite une plus large utilisation tout au long de la période d'accompagnement. Ainsi utilisé pendant les visites à domicile, il permet de reprendre avec les résidents les questions relatives à l'entretien du logement, à la maîtrise des consommations de fluide (indice relevé et noté avec la famille sur l'annexe du livret logement). Par ailleurs et avant le départ d'un ménage, nous organisons un pré-état des lieux afin d'évaluer avec la famille les besoins en termes de remise en état du logement pour ce qui concerne les interventions afférentes aux locataires. Nous accompagnons les ménages dans ces menues réparations.

C. Partenariat

Rappel des partenariats engagés (financiers, orienteurs, co-animation) : leurs points positifs et les difficultés rencontrées.

Type de partenariat	Points positifs	Difficultés
CAF	Liens opérationnels : Accès comptes Partenaires CAF (en ligne) Versement de l'allocation logement	Manque un référent CAF pour l'ensemble de l'association ou pour les dossiers urgents qui demanderaient une réponse quasi-immédiate.
MÉTROPOLE	Partage d'information, liens plus étroits Référént métropole accessible, réactive et apport de réponses adaptées au problème de terrain, écoute et bienveillance...	
SIAO	Candidats sur la plateforme SI SIAO Plusieurs propositions de candidatures, bonne écoute. Présence d'une personne ressource. Très bonnes relations partenariales et réponses adéquate aux difficultés rencontrées.	- Parfois, orientations non adaptées.
DDCS	Plateforme SYPLO <i>Désormais les dossiers SYPLO sont renseignés informatiquement</i>	Plus d'informatique et moins de relations directes en ce qui concerne le SAF depuis le passage du SYPLO au SIAO
STS	Bonne réactivité lors des situations complexes de la plupart des binômes	Difficultés pour trouver un temps commun avec les référents, notamment pour les bilans.
ESPACE FAMILLE	Partenariat souple et opérationnel.	
LA BOUSSOLE	Partenariat opérationnel. Possibilité de bénéficier de places pour des spectacles ou autres manifestations	
Centre Social ALIZE	Participation à des animations	Mamans repliées sur elles-mêmes qui ont du mal à sortir.

	<p>Collecte de jouets pour le Noël des enfants SAF</p> <p>Participation de square cocoon en 2018 et 2020</p>	
<p>MHB</p> <p>Célia Ferrero</p> <p>Florent Comptour</p>	<p>Dons de dotation du club, collecte de jouets et vêtements enfants pour GESTARE</p>	<p>La totalité des jouets collectés a permis, cette année de réaliser une distribution auprès de tous les dispositifs de l'association, ayant des familles avec enfants.</p>
<p>Fédération des acteurs de la solidarité</p>	<p>Attribution de chèques Lire pour la 3^{ème} année dans le cadre du projet Lecture initié depuis 3 ans pour un accès au livres au plus grand nombre</p>	<p>C'est un partenariat opérant, qui progresse chaque année pour les personnes accompagnées.</p>

D. Projets et perspectives

Au niveau du service d'accompagnement des familles

Toujours dans une démarche de renouvellement du parc de logements, nous avons poursuivi la résiliation de certains pour la captation d'autres. Chaque appartement sauf un dispose d'une chambre indépendante pour la mère. Nous veillons également à ce qu'il y ait également un balcon/terrasse afin de permettre aux Mamans d'y étendre le linge, avoir un espace extérieur où se poser. 8 logements disposent d'une cour privée ou d'un jardin partagé sein de la résidence. Toutes les résidences sont sécurisées. Nous continuons nos prospections pour offrir une meilleure qualité d'accueil.

Nous recherchons également des logements dans le cadre de baux glissants qui nous permettront ainsi d'œuvrer à l'insertion de la personne au sein d'un environnement stable et d'éviter ainsi une nouvelle rupture résidentielle, avec pour objectif le glissement du bail une fois la situation stabilisée (indicateurs : utilisation rationnelle du logement, entretien, relation voisinage/environnement, paiement du loyer).

Nous utilisons les locaux et les extérieurs de la Pension de Famille GESTARE pour proposer des ateliers aux familles : couture, arts plastiques, potager, poulailler et braderie.

La crise sanitaire a été révélatrice de carence. Il en ressort que toutes les familles que nous accueillons ne bénéficient pas d'un ordinateur, d'une télévision et même d'un smartphone. Nous avons été souvent sollicités par quelques-unes d'entre elles pour la mise à disposition de masques, d'attestations dérogatoires et de tickets services attribuées par les services de l'Etat et la Fondation Abbé Pierre. Ces tickets ont notamment permis de soutenir les ménages ayant subis une baisse de ressources.

On peut constater ici que cette crise est révélatrice d'une certaine exclusion numérique existant chez les personnes en situation de précarité. Ainsi, l'orientation du tout numérique dans laquelle semble s'inscrire notre société laisse en marge les personnes en situation de fragilité. Il paraît donc de notre devoir en tant qu'acteur social et dans le cadre de nos missions de veille de faire remonter cette carence de terrain, mais également, d'orienter nos efforts vers une recherche de résolution pour pallier ce manque afin que ces populations carencées puissent bénéficier au même titre que tout un chacun des avantages que procurent le numérique. Par ailleurs, l'Etat avait annoncé viser 100% de dématérialisation des services publics à l'horizon de l'année 2022. Or, sur le terrain, même si nous accueillons une majorité de jeune mère avec plus de 66% de moins de 30 ans, il en est pas moins vrai qu'elle ne possède pas toutes les compétences de bases au bon usage des outils numériques qui sont : - *la recherche d'information sur des produits, des services, un emploi, un terme, etc.*, - *savoir communiquer en ligne pour l'envoi, ou la réception de courriels*, - *la résolution de problèmes via le compte bancaire en ligne, le téléchargement de documents*, - *et enfin l'usage de logiciels notamment le traitement de texte*. Ainsi, l'INSEE dans son étude de novembre 2019 comptait que 38% des français manquaient au moins d'une des compétences de base. Ce chiffre peut-être plus élevé pour les personnes que nous accompagnons. À ce titre, pour éviter une augmentation de l'illectronisme¹ (néologisme associant le terme « d'illettrisme » et « électronique » pour désigner la difficulté voire l'incapacité, rencontrée par une personne à utiliser les outils numériques en raison d'un manque ou absence de connaissances sur le fonctionnement) et d'abandonnistes, on peut envisager/ou suggérer une subvention attribuée aux associations de terrain (comme cela est effectué dans les lycées en tant que fourniture et matériel nécessaire (ordinateur) pour la bonne poursuite des études)), en direction des familles nécessiteuses, et en procédant au cas par cas. Cela permettra un accompagnement administratif plus aisé avec les référents, mais également d'appréhender cet outil et aboutir in fine à une inclusion numérique et sociale.

Le projet « lecture » de Gestare initié en 2018 perdure, se peaufine, s'ouvre et reste créatif en termes d'actions auprès des familles en s'adaptant à la crise sanitaire.

- En 2018, suite à une évaluation lors des VAD, 1 réflexion est menée sur comment permettre au plus grand nombre un accès à la lecture et permettre aux familles d'acquérir un loisir favorisant le lien mère/enfant. Au sein du domicile et hors du domicile. Un maillage et un accompagnement vers les médiathèques a été entrepris avec les Mamans.

Mise en place du partenariat avec la fédération des acteurs de la solidarité, l'opération chèques lire commence. Il s'agit d'une subvention sous forme de chèques à utiliser auprès de librairies. « Nuit de la lecture 2019 » reconduite jusqu'à maintenant.

¹ -source Insee, étude de novembre 2019

- En 2020 , deux services de l'association dont le SAF ont bénéficié de cette initiative. chaque famille a émis un souhait de livre, adapté aux besoins des enfants ainsi que chaque résident de la Pension de Famille en fonction de leurs envies. La distribution a été effectuée, lors de 2 ateliers distincts.

- En 2020 pour 2021, travail amorcé et partenariats poursuivis grâce aux packs proposés avec les partenaires « respiration » dans le cadre du projet « vacances littéraires en famille » initié par le salon du livre et de la presse jeunesse en Seine Saint-Denis, et le soutien de la direction générale de la cohésion sociale-DGCS.

Au niveau de l'association GESTARE

- Projet de création d'une pension de famille : nous avons répondu à un appel à projet diffusé en 2019, en partenariat avec Promologis. Nous avons été retenus pour la création de cette résidence sur la commune de Saint Jean-de-Védas et une ouverture prévue le 1^{er} janvier 2023
- La fin des travaux de réhabilitation du CHRS L'Oustal programmée pour janvier 2021.
- Poursuite de l'action de prévention des expulsions « Maintien dans le logement » dans le cadre de la mise en œuvre accélérée du plan logement d'abord pour lequel la Métropole a été retenue.
- Poursuite des admissions en bail glissant des ménages issus des bidonvilles.
- Projet d'un accueil innovant à destination des publics en situation de grande marginalité pour lequel l'association a présenté un projet innovant retenu par la DIHAL.

Annexes

Listing des logements (tableau entrées et sorties)

N°*	Type	Parc privé/public**	Adresse	Date de mise en service	Nom du ménage	N° DF	Service orienteur**	Composition familiale**	Revenu principal**	Date d'entrée	Sortie		
											Date	Type de logement	autre motif de sortie
1	F2	privé	Le sjardins de lapréfecture - Bât F- 1275 rue d'Alco - 34080 Montpellier	25/10/2003	EL BAY	576522	STS	Famille monoparentale	RSA	24/04/2019			
2	F3	public	Le ST GUILHEM 2 apt 106 - 364 le Grand Mail 34080 MONTPELLIER	25/10/2006 résilié le 25/05/2020	NGO NJOCK	411856	STS	Famille monoparentale	salaire	20/02/2019	25/05/2020	Parc public	
4	F2	privé	93 rue du faubourg Figuerolles- étage 2- 34070 MONTPELLIER	13/03/2013 résilié le 29/01/2020	ISAAC	575690	STS	Famille monoparentale	RSA	16/04/2019	29/01/2020		Changement de logement (Cf logt N° 16)
7	F2	privé	17, rue Leenhardt- 34000 Montpellier (Rez-de chaussée)	02/11/2011 résilié le 20/01/2020	CAMARA	594808	STS	Famille monoparentale	RSA	28/10/2019	20/01/2020		Changement de logement (Cf logt N° 17)
8	F2	privé	Résidence le Sylvie- 354 rue Paul RIMBAUD- 34080 MONTPELLIER	23/09/2013	DIATTA	579279	STS	Famille monoparentale	RSA	29/05/2019			
10	F2	Privé	4, rue Bornier - 3400 MONTPELLIER	08/06/2017 résilié le 17/08/2020	MARTIN	557342	STS	Couple avec enfant	RSA	31/08/2018	10/07/2020		Réorientation Urgence
11	F2	privé	50, allée surcouf- Résidence MAS VANNEAU- Bât B- 34070 Montpellier	29/05/2015	JKELABITKE	597105	STS	Famille monoparentale	RSA	30/12/2019			
12	F2	privé	Le LAURENCIN - 110 rue de CIRCE et Rue VALADON - Bt B2 34090 MONTPELLIER	13/11/2018	FADIS Née ABARKAN	584101	STS	Famille monoparentale	RSA	29/11/2018			
13	F2	privé	Le Flore-Bât B4 -2ème étage- Plan Madame Merle - 34080 MONTPELLIER	27/07/2018	NGO BIENG	580576	STS	Famille monoparentale	RSA	28/06/2019	20/11/2020	Parc public	
					PEDRO	en cours	STS	Famille monoparentale	RSA	30/12/2020			
14	F2	privé	LA VIGNE DE LA VIERGE- Bât 7- 147 rue Paul BRINGUIER- 34080 MONTPELLIER	20/02/2019	AOUES	pas de numéro transmis	STS	Famille monoparentale	RSA	29/05/2020			
					DIPAYEN	585962	STS	Famille monoparentale	RSA	31/07/2019	27/05/2020	Parc public	
15	F2	privé	les Terrasses de l'esplanade BT A - 3, allée Pierre CARBASSE - 34080 Montpellier	04/03/2019	OULMADANI	598870	STS	Famille monoparentale	RSA	29/01/2020			
					LACH	576255	STS	Famille monoparentale	salaire	28/03/2019	27/01/2020		Abandon de l'accompagnement
16	F2	privé	Résidence le Lutèce - Appt 14 - 17 Allée de Paris - 34080 Montpellier	16/12/2019	ISAAC	575690	STS	Famille monoparentale	RSA	16/04/2019	22/12/2020	Parc public	
					CAMARA M	en cours	CPH	famille monoparentale	RSA	30/12/2020			
17	F2	privé	1479 avenue d'angoulême - Résidence les LYS - étage 1 - porte 40 - 34070 MONTPELLIER	10/01/2020	CAMARA F	594808	STS	Famille monoparentale	RSA	28/10/2019			
18	F3	privé	85 square Résidence le TRIDENT - Appt 13 - Etage 1 - 34080 MONTPELLIER	03/02/2020	CISSE	34807	STS	Famille monoparentale	RSA	29/05/2020			
19	F2	privé	LE CLOS DES GRAND PINS	23/07/2020	PARRA	612735	STS LES HAUTS DE MASSANE	Famille monoparentale	Salaire	31/07/2020			

Nombre total de ménages : 17

	Présent à l'échéance de la convention (31/12 pour bilan)
	Admissions sur l'année de la convention
	Sorties sur l'année de la convention
	logements résiliés 2,4,7,10
	logements captés 17,18,19

Tableau du personnel : année 2020

Nom de l'opérateur	GESTARE	
Dates de la convention ("du ... au ...")	01/01/2020 au 31/12/2020	
Nb d'heures équivalent temps plein (ETP) sur la période conventionnée	1820	

Nom de l'action	Appartements Relais Familles		
Date du bilan	31/12/20	N° de convention	Métropole : M2019-782 / Conseil Départemental: 2020-68-00

par défaut pour 1 ETP sur 12 mois

A pratiser en fonction de la durée de la convention et de la prise en compte ou non des congés payés dans l'ETP

Type de fonction (directeur, RU, formateur...)	Salaires annuels chargés	Temps de travail consacré à l'action (en heures)	Temps de travail dans la structure (en heures)	Part de l'activité consacrée à l'action	ETP	Dépenses liées à l'action	Nom de la personne	Date d'entrée dans la structure	Qualification	Type de contrat de travail	Le cas échéant, date de sortie de la structure
Personnel d'encadrement											
Directeur	74485,94	91,00	1820,00	5,00%	0,05	3 724,30 €	BUISINE Pierre	15/12/14	CAFDES	CDI	
Directeur Adjoint	54675,95	91,00	1820,00	5,00%	0,05	2 733,80 €	BORDEAU Michel	09/05/07	CAFERUIS	CDI	
TOTAUX	129 162 €	182	3 640	5,00%	0,10	6 458,09 €					
Personnel technique											
CESF	45716,71	1274,00	1820,00	70,00%	0,70	32 001,70 €	SALESSE Laure	24/11/06	Diplôme d'Etat CESF	CDI	
TISF	13515,15	910,00	910,00	100,00%	0,50	13 515,15 €	GARCIA Geneviève	01/02/17	Diplôme d'Etat TISF	CDI	
TOTAUX	59 232 €	2 184	2 730	80,00%	1,20	45 516,85 €					
Personnel administratif											
Secrétariat	17298,19	218,40	1820,00	12,00%	0,12	2 075,78 €	DJOURDI Dorianne	20/01/14	BTS Assistante de gestion	CDI	
Comptable	49160,41	200,20	1820,00	11,00%	0,11	5 407,65 €	WALLEZ Nathalie	24/10/19	DECF	CDI	
TOTAUX	66 459 €	419	3 640	11,50%	0,23	7 483,43 €					

Répartition	Métropole	Conseil Départemental
Direction	0.05 ETP	0.05 ETP
Accompagnement Social	0.65 ETP	0.55ETP
Comptabilité / Secrétariat	0.11 ETP	0.09 ETP
Totaux	0.81ETP	0.69 ETP

Crise sanitaire liée au Covid 19

Le 1er semestre 2020 a été marqué par la période de crise sanitaire liée au Covid 19 et pour laquelle le service a dû s'adapter.

- Mise en place d'un plan de continuité des activités.
- Au-delà des visites à domicile maintenues pour les familles les plus en difficulté, les familles ont été quotidiennement contactées par téléphone.
- Informations orales et avec supports sur les précautions à prendre
- Distribution de tickets services (Etat et Fondation Abbe Pierre), de produits d'hygiène, de colis alimentaires, de papiers photocopiés avec des jeux, des sites interactifs pour les enfants et les mamans.
- Maintien de l'instruction des dossiers d'ouverture de droit (Ressources, Accès au logement...).
- Les surcoûts liés au Covid :

*Concernant plus précisément l'accès au logement, deux familles ont bénéficié d'une attribution pendant cette période mais sans la possibilité d'une intégration effective dans le logement. Pour ces deux familles, les baux ont été signés mais l'accès au logement n'a pu se concrétiser qu'après la période confinement. Cette situation a également des conséquences financières. En effet, les familles concernées ont dû honorer leurs loyers et il n'était pas envisageable pour l'association d'exiger de leur part leur participation aux frais d'hébergement. Cette situation a entraîné un surcoût détaillé dans le tableau ci-après :

Logement	Commentaires	Loyer	Durée (mois)	Coût
La vigne de la vierge Bât 7 - Appt 47, Mtp	DF 585962 : attribution d'un HLM le 31/03 - Départ différé en mai (27/05)	543,30 €	1,87	1 016,50 €
Saint Guilhem Appartement 006, Mtp	DF 411856 : attribution d'un HLM mi-mars - Départ différé en mai (25/05)	584,78 €	2,31	1 348,77 €
Totaux		1 128,08 €	4,18	2 365,26 €

- Le versement de la prime Covid aux salariés du SAF est apparu comme une évidence. La continuité de leur présence et leur implication sans faille a permis de maintenir le service auprès des familles. L'ensemble des salariés de l'association a alors été concerné par le versement de cette prime qui a été en partie compensée par une subvention de l'Etat pour les actions qu'ils nous délèguent.

Cette situation de crise permet de comprendre pour partie la situation budgétaire déficitaire 2020.